

Constats et perspectives

Avec la présence du marché Jean-Talon, le territoire du CSSS Cœur-de-l'île bénéficie de la plus grande surface de vente de fruits et légumes (F/L) frais sur l'île de Montréal (carte 1 et tableau 1). La zone verte (pâle et foncée) indiquant les aires de diffusion (AD) les mieux pourvues est d'ailleurs essentiellement concentrée autour du marché. À l'exception d'un secteur à l'est de Villeray, les zones grises indiquant les AD où l'offre de fruits et légumes à distance de marche est nulle sont situées au sud de Petite-Patrie. Les zones orangées montrant un faible approvisionnement de fruits et légumes – moins de 640 pieds carrés (pi²) de surface de vente – sont plutôt éparpillées sur le territoire.

La répartition de l'indice d'accessibilité (I_n) qui tient compte, pour chaque AD, à la fois des surfaces de vente sur une distance de marche et de celles mesurées dans un rayon de 3 km (pour les personnes disposant d'une automobile), est illustrée sur la carte 2. Sur une échelle de 100, la valeur moyenne de l'indice est la plus élevée de la région montréalaise, soit 48 (tableau 1). Cela indique que la possession d'une automobile dans ce territoire donne accès à un large éventail de fruits et légumes frais. Cependant, l'utilisation de l'automobile en milieu urbain n'étant pas souhaitable, les aménagements de services de proximité demeurent essentiels.

Le tableau 2 précise l'accès selon le niveau de défavorisation de la population du territoire. Sur une distance de marche, plus de 7 % de la population est défavorisée et vit dans des secteurs où l'offre de fruits et légumes frais est nulle ou faible, c'est-à-dire avec une surface de vente inférieure à 640 pi². Les secteurs à niveau élevé de défavorisation regroupent 34 % de la population et sont identifiés en pointillé sur les cartes. Si plusieurs de ces secteurs présentent un bon approvisionnement, les zones grises et orangées de la carte 1 sont majoritairement défavorisées et suscitent des préoccupations. Ailleurs, des complicités établies avec les commerçants ou les producteurs devraient favoriser les capacités d'achat des familles les plus pauvres.

Cette observation incite à mieux analyser les secteurs défavorisés et moins bien pourvus. Quelles sont leurs caractéristiques sociodémographiques et économiques ? Comment s'y présentent l'aménagement urbain, le service de transport ? Un tel examen permettra ensuite d'identifier les solutions convenant le mieux à ces communautés locales. Quelles actions celles-ci souhaitent-elles ? Une revitalisation économique ? Des actions avec les commerçants, avec des producteurs locaux ? Un meilleur aménagement du quartier ?

Ce sont les acteurs du milieu, tant de l'arrondissement que du CSSS, des organismes communautaires, des commerces, de même que les citoyens qui sont appelés à répondre ensemble à cette analyse. Cette prise en charge du milieu par lui-même permettra d'identifier les solutions les plus susceptibles de constituer une réponse adéquate et permanente aux besoins identifiés.



Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal

LE CSSS DU COEUR-DE-L'ÎLE

OCTOBRE 2007

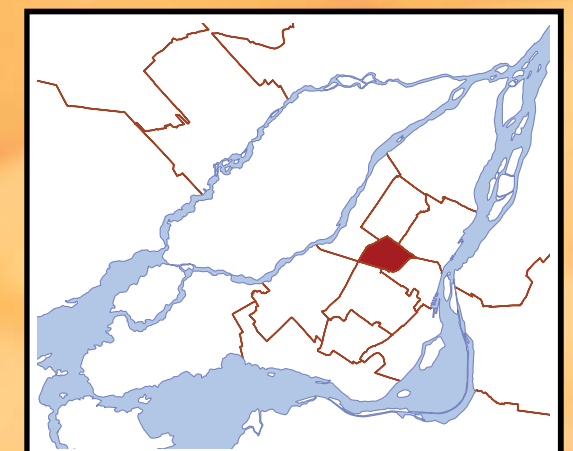
© Direction de santé publique
Agence de la santé et des services sociaux de Montréal
1301, Sherbrooke Est, Montréal (Québec), H2L 1M3
Téléphone : 514 528-2400 www.santepub-mtl.qc.ca

Rédaction : Lise Bertrand
Cartographie : Patrice Pitre
Infographie : Manon Girard
Photos : Javier Valdés
Édition : Yves Laplante

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007
Bibliothèque et Archives Canada, 2007
ISSN : 1914-9166 (Version imprimée) N° 10
ISSN : 1914-9174 (En ligne) N° 10

Agence de la santé
et des services sociaux
de Montréal

Québec 
Santé publique



Contexte

L'alimentation est un déterminant de la santé reconnu. La Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, engagée dans la réduction des inégalités sociales de la santé, s'intéresse aux divers enjeux alimentaires de la région, notamment l'accès aux aliments santé.

Une étude récente¹ de la Direction sur la disponibilité de fruits et légumes frais (F/L) dans des zones à proximité des populations locales a permis de vérifier l'existence de disparités selon le secteur de résidence. On a mesuré les surfaces de vente de fruits et légumes frais supérieures à 75 pieds carrés (pi²) dans tous les commerces alimentaires de l'île. Les données ont été rapportées à l'unité territoriale la plus petite pour laquelle des caractéristiques socio-économiques sont disponibles, soit l'aire de diffusion (AD) qui regroupe une moyenne de 560 personnes.

Par ailleurs, comme la santé publique vise à réduire l'usage de l'automobile en milieu urbain, on a élaboré un indice d'accessibilité en conséquence. Il intègre le facteur de proximité des services en considérant les surfaces de vente de fruits et légumes frais dans un rayon de 500 m, soit à distance de marche pour les résidents sans auto, et de 3 km, pour les ménages disposant d'une automobile.

Un rapport identique à celui-ci a été réalisé pour chacun des territoires de CSSS. Objectif : aider les acteurs locaux à analyser les secteurs mal servis de leur territoire et à cibler les endroits où des actions contribueront à améliorer tant l'environnement que la consommation alimentaire. Chaque rapport comprend deux cartes caractérisant l'approvisionnement alimentaire et deux tableaux permettant des comparaisons.

- La carte 1 illustre la distribution des surfaces de vente de fruits et légumes frais à distance de marche (500 m), les zones rouges étant les moins bien pourvues. Les deux illustrations indiquent en pointillé les zones défavorisées du territoire.

- La carte 2 indique la répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes frais sur le territoire du CSSS. Les zones rouges pointent les secteurs où la valeur de l'indice est le plus faible.

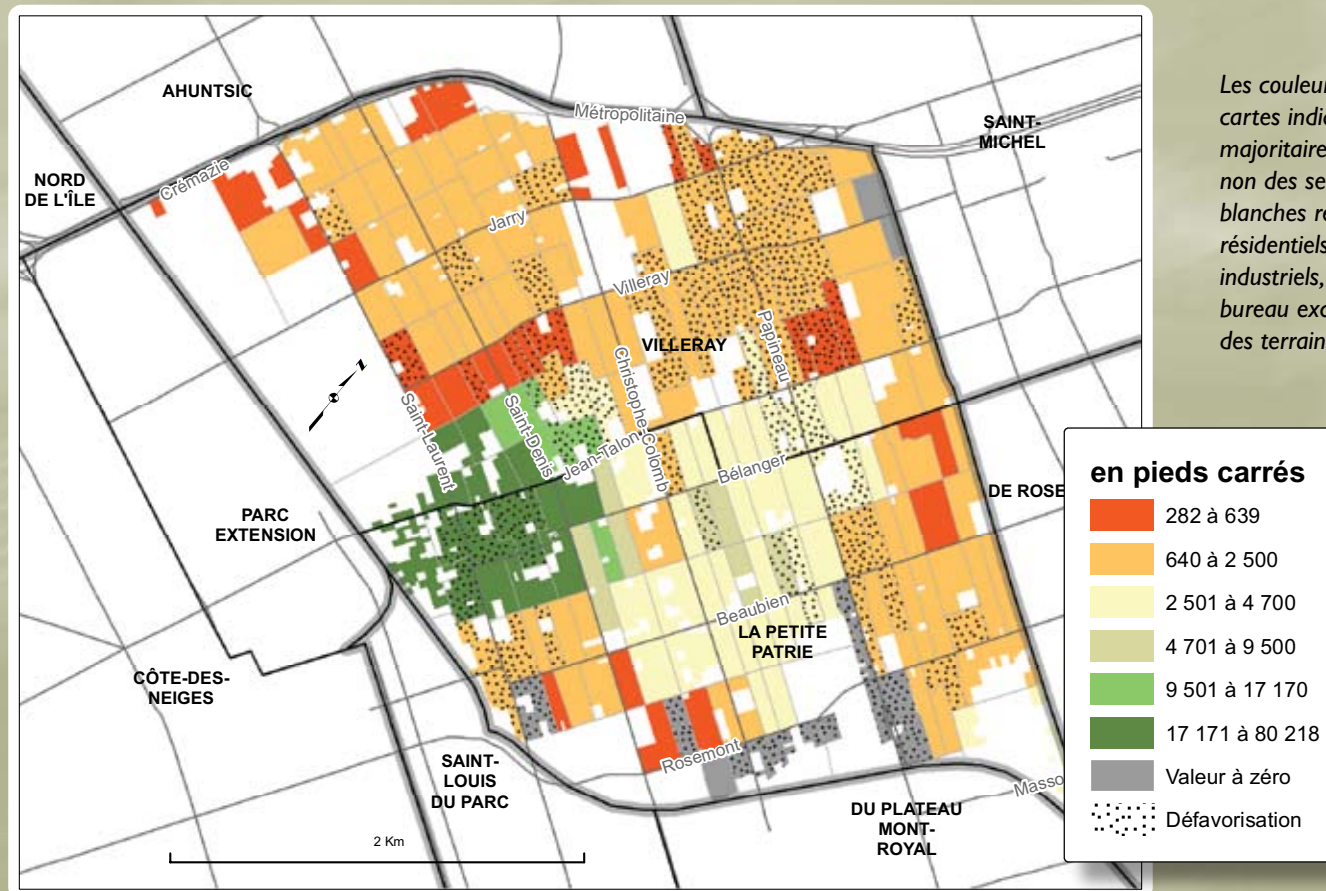
- Le tableau 1 permet de comparer les territoires de CSSS entre eux, de même qu'avec la moyenne montréalaise.

- Le tableau 2 spécifie les proportions de population en fonction du niveau de défavorisation et selon trois catégories de surfaces de fruits et légumes frais. Toute surface inférieure à 75 pi² est considérée nulle. La surface de 640 pi² est ressortie, dans l'étude, comme la limite inférieure raisonnable.

¹ Les disparités dans l'accès à des aliments santé à Montréal. Une étude géomatique, Direction de santé publique, Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, 16 pages, septembre 2006. Disponible sur le site www.santepub-mtl.qc.ca.

Carte 1

Surfaces de vente de fruits et de légumes dans un rayon de 500 m – CSSS du Coeur-de-l'Île



Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Les couleurs appliquées sur les cartes indiquent les aires de diffusion majoritairement résidentielles, incluant ou non des secteurs commerciaux. Les zones blanches représentent des espaces non résidentiels, essentiellement les secteurs industriels, les zones commerciales et de bureau exclusives, les parcs, ou encore des terrains vacants.

Carte 2

Répartition de l'indice d'accessibilité aux fruits et légumes – CSSS du Coeur-de-l'Île



Cartographie: Centre Léa-Roback, P.Pitre, Septembre 2007.

Tableau 1

Valeurs moyennes de la disponibilité de fruits et légumes et de la défavorisation – CSSS de Montréal

Nom du CSSS	Nombre de AD	Population totale	Superficie de F/L (en pi ²)	Indice d'accessibilité aux F/L (sur 100)	Niveau de défavorisation*
			Nombre	Moyenne	Moyenne
de l'Ouest-de-l'Île	352	205 800	306,8	4,7	21,1
de la Pointe-de-l'Île	331	183 230	782,7	9,5	49,6
d'Achuntsic et Montréal-Nord	281	155 200	1243,6	16,6	54,1
de Dorval - Lachine - Lasalle	247	137 685	1340,8	13,5	44,2
de Saint-Léonard et Saint-Michel	227	124 350	1660,3	26,5	71,9
du Sud-Ouest - Verdun	232	129 310	1704,1	14,2	57,7
de Bordeaux-Cartierville - Saint-Laurent	207	123 530	1820,9	18,4	47,5
Lucille-Teasdale	288	166 115	1876,5	22,0	48,4
Cavendish	194	115 110	2249,8	22,5	26,3
Jeanne-Mance	236	132 285	3076,2	28,0	35,8
de la Montagne	378	215 595	3569,8	28,6	39,4
du Coeur-de-l'Île	200	108 030	7317,0	48,0	53,1
Montréal	3173	1 796 240	2115,5	20,1	44,9

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.

Tableau 2

Répartition de la population selon le niveau de défavorisation et la disponibilité de fruits et légumes dans un rayon de 500 m – CSSS du Coeur-de-l'Île

Superficie de fruits et légumes (pi ²)	Niveau de défavorisation*			Total
	Faible	Moyenne	Élevé	
Moins de 75	445 0,4%	420 0,4%	3 130 2,9%	3 995 3,7%
Entre 75 et 639	3 805 3,5%	4 010 3,7%	4 825 4,5%	12 640 11,7%
Plus de 640	22 995 21,3%	39 630 36,7%	28 770 26,6%	91 395 84,6%
Total	27 245 25,2%	44 060 40,8%	36 725 34,0%	108 030 100%

* Le niveau calculé ici, inspiré des travaux de Robert Pampalon, prend en compte uniquement la dimension matérielle de la défavorisation.